

Transmission du dossier éducatif de l'enfant

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Nom du parent : _____

Date de début de fréquentation du service de garde: _____

[illegible]

* **Date de rédaction** : Le dossier éducatif de l'enfant doit être complété en mai et en novembre de chaque année.

*La date de transmission : doit être au plus tard le 15 décembre et le 15 juin de chaque année.